

# Développement durable Responsabilité sociétale (RSE) *Pré-diagnostic*



## PARTENARIAT ICES / ENTREPRISES

Responsable d'une entreprise, ou d'une organisation, vous souhaitez réfléchir à son impact environnemental et sociétal : soutenez les étudiants de l'ICES en leur confiant une mission. Les étudiants de 3<sup>e</sup> année de licence, dans le cadre d'une option transversale Sciences-Droit, doivent réaliser un pré-diagnostic.



des sociétés de 50 salariés  
(et plus) s'impliquent dans  
la RSE

« Dans un monde où les règles sociales, économiques et environnementales sont en mutation, le développement durable et la RSE apportent aux entreprises compétitivité et pérennité. »

Marc BÉGIN, formateur en développement durable



## Objectifs

L'objectif du groupe de travail étudiant est de vous faire gagner du temps tout en bénéficiant d'une expertise junior :

- Lancer une démarche transversale et structurante
- Impliquer le personnel
- Mettre en adéquation le projet d'entreprise avec les enjeux environnementaux
- Mettre en adéquation son entreprise avec ses propres valeurs
- Créer un atout concurrentiel
- Préparer les obligations RSE permettant de répondre aux appels d'offres publiques

La pertinence du rapport est liée à la relation qui sera nouée entre les étudiants et l'entreprise partenaire.

## Contact

**Département Sciences de la Vie**  
Directeur Nicolas LE CARRET

**Département de Droit**  
Directeur Yannick DAVID

**Responsable de l'option Développement durable et RSE**

Marc BEGIN (m-begin@ices.fr) - 06 21 36 49 94

Tarifs : Les prestations d'ICES Junior sont gratuites. L'entreprise défraie les étudiants le cas échéant.

L'ICES demande aux entreprises partenaires le versement de la taxe d'apprentissage au profit de l'établissement.

**Contact pôle Entreprises : entreprises@ices.fr**

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

**ices.fr**

## Organisation et planning

Les étudiants reçoivent à l'ICES une formation préalable. Ils sont supervisés hebdomadairement par un professionnel du développement durable et de la RSE.

<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Création d'un groupe de travail de 4 à 6 étudiants.</li> <li>&gt; Rencontre du responsable de projet au sein de l'entreprise : → définition des objectifs et des attendus de l'entreprise</li> <li>&gt; Établissement d'une grille d'analyse et de questions adaptées à la structure</li> </ul>	De septembre à décembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Présentation d'un rapport d'étape au professeur responsable</li> <li>&gt; Validation des premières orientations par l'entreprise</li> </ul>	Janvier
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Rencontre des acteurs de l'entreprise</li> <li>&gt; Analyse des capacités de la structure en termes de développement durable et de RSE</li> <li>&gt; Établissement de propositions</li> </ul>	De janvier à avril
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Remise du rapport final</li> <li>&gt; Soutenance devant un jury mixte (université - entreprise)</li> </ul>	Avril

 *Le rapport et les préconisations proposées par le groupe de travail étudiant ne sauraient engager la responsabilité de l'université.*

## Les étudiants de l'ICES au service des entreprises

Les étudiants du parcours Entreprises des filières langues, lettres, droit, économie, sciences..., de bac +3 à bac +5, peuvent se mettre au service des entreprises dans le cadre de stages, de sujets de mémoires ou de séjours d'études à l'étranger.

**Contact pôle Entreprises : [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)**